

## Marché de travaux à Procédure Adaptée avec publicité adaptée

N° 2023-03

*en application des Articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique 2019 (C.C.P. 2019)  
(Ordonnance 2018-1074 et décret 2018-1075)*

# AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE (AAPC)

## AMÉNAGEMENTS DU SQUARE DE L'ANCIENNE ÉCOLE

Lot n° 1 - V.R.D.

Lot n° 2 - Espaces verts et mobiliers

Lot n° 3 - Kiosque et mobiliers bois



**SIT&A CONSEIL**  
4, rue de la Palenne, Chagnolet  
17 139 DOMPIERRE-SUR-MER  
Tél : 05 46 34 13 24  
[larochelle@siteaconseil.fr](mailto:larochelle@siteaconseil.fr)  
[www.siteaconseil.fr](http://www.siteaconseil.fr)



**COMMUNE DU BOIS-PLAGE-EN-RÉ**  
37 rue Aristide Briand  
17 580 LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ  
Tél : 05 46 09 23 11  
[mairie@leboisplage.fr](mailto:mairie@leboisplage.fr)  
[www.leboisplage.com](http://www.leboisplage.com)

## MAITRE D'OUVRAGE

---

Commune du Bois Plage en Ré

Mairie

37 rue Aristide Briand - 17 580 Le Bois-Plage-en-Ré - Tél : 05 46 09 23 11

Mail : mairie@leboisplage.fr

## OBJET DU MARCHÉ

---

La présente consultation concerne l'**aménagement du square de l'Ancienne École** pour la commune du Bois-Plage-en-Ré (à proximité de la place de la Liberté et des Droits de l'Homme).

Le marché prévoit 3 lots :

- Lot n° 1 - VRD
- Lot n° 2 - Espaces verts et mobiliers
- Lot n° 3 - Kiosque et mobiliers bois

## MODE DE PASSATION

---

Le présent marché de travaux et pose est passé selon la procédure adaptée avec publicité adaptée en application des Articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique 2019 (C.C.P. 2019 - Ordonnance 2018-1074 et décret 2018-1075).

## DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS

---

Mairie du Bois-Plage-en-Ré

37 rue Aristide Briand

17 580 Le Bois-Plage-en-Ré

## CRITÈRE DE SÉLECTION

---

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

- **La valeur technique de l'offre** jugée au regard du mémoire technique (50%), soit 50 points  
Base d'appréciation en fonction des éléments demandés à l'annexe du règlement de consultation
- **Le prix des prestations** (40%), soit 40 points.  
La base de la cotation sera celle déterminée suivant le devis du titulaire  
*Calcul fait au prorata du moins disant*
- **Le délai** (10%), soit 10 points.  
Base d'appréciation en fonction des éléments fournis par l'entreprise

## DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES

---

Le lundi 18 décembre à 12h00 (via la plate-forme : <https://www.marches-securises.fr>)

## DATE D'ENVOI DE L'AVIS À LA PUBLICATION

---

Le 23 novembre 2023

## BON POUR INSERTION

---

Bon pour insertion

À LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ

le 23 novembre 2023

Le Maire, Gérard JUIN